

AUX URNES CITOYENS ! : QUAND HENRI BOUDET SE DISTINGUE

Chacun sait que la politique est un domaine où s'expriment les hommes parfois avec véhémence et excès en tous genre. Ainsi à la fin du XIX^e siècle, tous les représentants montaient à la tribune pour faire valoir leurs idées, notables, élus mais aussi les ecclésiastiques qui, nous allons le voir, le faisaient, pour certains d'entre eux, sans retenue aucune.

Les élections libres, principe démocratique inaliénable, sont donc l'occasion de choisir son candidat. Mais c'est aussi le moment où apparaissent les caractères des individus dont certains, mus par des convictions parfois enflammées, en viennent aujourd'hui comme hier à le faire avec des propos excessifs, parfois haineux voire racistes, en ne réfrénant pas les insultes, les outrances favorisant ainsi les divisions. Il est bon de se tourner vers le passé pour constater que les électeurs de jadis étaient comme aujourd'hui à plus ou moins bonne école au moment des choix. Petit tour d'horizon de ce passé pas si lointain pour décrire l'ambiance : Nous sommes en 1869 sous le second empire et le corps législatif doit être renouvelé. En terre d'Aude, dans la nouvelle circonscription fraîchement créée, suite officiellement à l'augmentation de la population, qui sera le candidat conservateur : Aubertin, ancien sous-préfet, le baron Léonce de Guiraud, monarchiste ou Detours ancien maire ? La délégation de notables envoyée à Paris reçoit entre autres le soutien de **Fondi de Niort** membre du Conseil Général. Tous se mettent d'accord pour soutenir **Isaac Pereire**. Celui-ci est un représentant de la bourgeoisie d'affaires qui a prospéré sous le Second Empire. Son grand-père, portugais, de religion juive, était venu s'établir en France au XVIII^e siècle et y avait introduit une nouvelle méthode d'enseignement des sourds-muets. Isaac et son frère aîné, Jacob Émile, adeptes de Saint-Simon se lancèrent dans des entreprises financières et industrielles, associés aux Rothschild, puis, par la suite, s'opposèrent à eux. Ils firent construire les premières lignes de chemin de fer Paris/Saint-Germain en Laye en 1835, les chemins de fer du Nord, de Lyon, du Midi. Ils fondèrent aussi en 1852, le Crédit mobilier, une banque d'affaires spécialisée dans les prêts à long terme aux industriels, qui finança la compagnie du gaz de Paris, celle des omnibus, la Compagnie Générale Transatlantique et la Société immobilière.

Soutenus par Napoléon III, Jacob fut élu député de la Gironde, Isaac député des Pyrénées-Orientales et Eugène, fils d'Isaac, député du Tarn, en 1863. Les frères ne sont pas en bonne posture pour de sombres affaires d'immobilier ayant mal tourné à Marseille. Mais Isaac Pereire a un atout de poids dans sa manche : ne représente-t-il pas le chemin de fer ? Celui-ci est un gage de progrès et de prospérité pour cette région. Aussi, l'état va approuver sa candidature et donner des ordres aux préfets pour l'appuyer. Pereire à 63 ans va combattre sur leurs terres **Léonce de Guiraud** et **Gadrat**, candidat libéral catholique. Le premier à 40 ans est l'héritier d'une riche famille de marchands drapiers de Limoux par son grand père et son père Pierre Marie jouissant d'une belle fortune monta à la capitale pour s'adonner aux belles lettres se faisant connaître par ses odes et ses tragédies ainsi que par sa participation à l'opéra avec *Pharamond* récompensé par Charles X par un titre de baron. Quant aux Républicains, ils ne présentent pas de candidats. Des luttes intestines et des divisions profondes ont eu raison des rares velléités. Il était même écrit : « *la démocratie a un noyau de citoyens énergiques, dévoués à la cause de l'avenir mais qui n'étaient pas suffisamment préparés pour lutter contre la puissance du presbytère et celle de la synagogue* ». Le ton était donné par ceux-là mêmes qui prônaient la tolérance et la liberté...

Isaac Pereire commence sa campagne le 8 mai et parcourt son arrondissement consciencieusement malgré les huées : les partisans de Léonce de Guiraud formaient une

escorte de manifestants qui, sur le passage de Pereire, criaient « Vive Guiraud ! À bas l'étranger mange vache » (allusion aux interdits alimentaires de la religion juive concernant le porc). Un témoignage des habitants de Couiza certifié par le maire Escolier nous rapporte : « *le 11 de ce mois un grand nombre de limouxins à la tête desquels se trouvaient MM. Pierre Gabarrou, négociant, Jean Vives agent d'assurance, de Lescure, d'Huart, Menier, Loubet, Roussel, Georges de Baichis, Roussel épicier, Escoudou, ancien agent de police, Pons ancien garde pêche, sont venus organiser une manifestation contre Pereire et dont M. de Fleury des Bains de Rennes avait préparé les éléments en enrôlant ses ouvriers... Gabarrou et de Fleury ont fait acheter du pain, du vin, du saucisson et du fromage, fait manger et boire sur la grand route les hommes, femmes et enfants dont ils se servaient et manger avec eux pour les exciter le plus possible. Une fois la manifestation accomplie, les sus nommés traînant à leur suite un grand nombre d'ouvriers qu'ils ont payés et fait monter sur des voitures qu'ils s'étaient procurées, se sont dirigés sur Espéraza » Les précurseurs des manifs ?*

Le Sous-préfet Tixier de Brolac, quant à lui, s'attire les foudres du pouvoir en prenant parti pour Guiraud, ce qui provoque l'ire de sept conseillers généraux sur neuf de la circonscription (Anduze, Castel, Debosque, Fondi de Niort, François, Grillères, Pinet) qui illico ont envoyé une lettre au ministre de l'Intérieur pour dénoncer son attitude favorable à un ennemi de la dynastie impériale. Même le commissaire de police, Chinaud, soutient également Guiraud. Au service de ce dernier étaient aussi les gardes forestiers de la comtesse Fabre, du Marquis de Mauléon de Puivert et du comte de la Rochefoucault, dont les fonctions permettaient une grande influence sur les populations qui avoisinaient les forêts, car ils accordaient les droits d'usage sur les bois et les pâtures... À ce stade, la campagne s'envenime quand Léonce de Guiraud obtient naturellement l'appui et la bénédiction de l'évêque de Carcassonne **Mgr de la Bouillerie** qui dare-dare envoie une circulaire aux curés doyens avec ordre de la répercuter immédiatement aux curés desservants qui pour certains vont mettre un zèle parfois imbécile à l'appliquer sans retenue aucune. D'ailleurs, Pereire, plus tard lors de sa défense pour invalidation, écrira à ce propos.

Morceaux choisis :

Le curé d'Ajac ouvre l'homélie en proclamant la bave aux lèvres « *Ne votez pas pour ce juif !* ». À Rodome, le curé Marc a dit à Joseph Patabes « *que si je votais contre Guiraud mon enfant ne serait pas admis à l'école gratuite* » (pour bénéficier de la gratuité, il fallait être inscrit sur une liste de nécessiteux). À Campagne, le curé se croyant bien informé a affirmé que Fondi de Niort et Pinet de Quillan étaient cousins germains de Guiraud par leur mère et que s'ils votent Pereire c'est qu'ils veulent des places de préfet et sous-préfet. À Nébias, le curé donne l'ordre à ses ouailles, impressionnées par sa voix tonitruante, de voter « *contre le juif Pereire...* » Allons à Marsa où M. Utteza, curé, se pensant bon Français mais s'avérant un mauvais ministre de l'Église ordonne de ne pas voter pour un *juif étranger*. À Arques, le curé Astruc plus tempéré, peut-être soucieux de l'hygiène et de la santé de ses ouailles, va promettre de leur faire avoir des bains gratuits à Rennes pour ceux qui voteraient Guiraud ; l'histoire ne dit pas s'il y a eu surfréquentation des lieux...

Attention, ici le bénitier en tremble encore : À Coudons, le curé Siffre, le 12 mai à l'instruction du mois de Marie, a blâmé vertement l'instituteur qui était allé au banquet à Quillan « *au lieu de se trouver à l'église au milieu de ses élèves et là où est sa place. Il a mieux aimé aller à Quillan attendre un juif, un homme indigne de vivre. C'est là le bon exemple qu'il donne à ses élèves* ». Pas très catholique que tout cela...

Quant au curé Dantoine à Trézières, débordant de conviction, il ordonne de ne pas voter Pereire, *un voleur et un juif*. Même son de mauvaise cloche à Courtauly pour le prêtre Cazals ! Le bruit fait a dû porter loin, car le summum semble atteint à Aunac, les griffes de la haine ayant fait une halte sur le presbytère où le curé, en grande forme, vocifère du haut de sa chaire branlante : « *que Jésus Christ a été crucifié par les juifs* » et a menacé les parents

de privation de communion ou mieux : « *Si vous votez pour le diable, vous n'aurez pas de sépulture* ». Mais à Antugnac, Verniolle ¹ du haut de sa soutane surchauffée, le surpasse en présentant Peireire comme un personnage satanique qu'il faut fuir à tout prix. Quant à son discours haineux et raciste, il est inutile de le reporter ici. Le curé de Belcaire, le rabat de travers, parachève le tableau en revendiquant fièrement son engagement contre le juif Pereire... Dans le village de Comus le curé le jour du vote, on ne sait s'il était armé de son goupillon, a parcouru les chaumières pour enfin se tenir droit dans sa soutane à la porte où se déroulait le scrutin, arrachant aux électeurs les bulletins pour Pereire afin de leur remettre dans les mains ceux de Guiraud. Un militant de choc en quelque sorte...

Pour ajouter une note d'humour à ce sombre tableau, certains curés auraient cru bon de menacer les époux en ordonnant aux femmes de leur refuser leur couche si d'aventure ils votaient pour le diable : ça a dû chauffer dans les chaumières !!

Et **Henri Boudet** ? Il adoptera une tactique bien plus sympathique : celui-ci, en poste à Festes et Saint-André depuis novembre 1866, était aussi de la partie, mais à sa manière : en bon prêtre charitable soucieux du bien-être de ses ouailles, il se contentera de conduire les électeurs au sortir de la messe vers le chemin des urnes, en ne négligeant pas de les régaler en chemin avec quelques bonnes pintes dans le cabaret du lieu ; on imagine le joyeux cortège... Essuyant les foudres de nombreuses critiques des enragés locaux notre bon prêtre arguera qu'après plusieurs kilomètres ceux-ci assoiffés méritaient bien d'être désaltérés... Quel brave homme...

Pereire malgré tout sortira vainqueur. Sur 22886 inscrits et 19643 votants, celui-ci obtint 10 293 voix, contre 9133 à Guiraud et 28 à Gadrat, auxquelles il fallut ajouter 189 bulletins blancs ou nuls. Pereire l'emporta dans sept cantons sur neuf, tandis que Guiraud fut vainqueur dans le canton d'Alaigne (1301 voix contre 613) et dans celui de Limoux (2248 voix contre 1359). À Pieusse, sur 145 inscrits et 135 votants, il y eut 104 bulletins pour Guiraud et 31 pour Pereire. Pour une histoire de doubles de clefs d'urnes, cette élection fut invalidée, finalement, à la suivante en 1870, Léonce de Guiraud fut finalement élu siégeant au centre gauche de l'assemblée. Bientôt ce fut le désastre de Sedan et l'avènement de la République qui n'éteindra pas hélas la vindicte antisémite de certains ministres de l'église.

Source : LA FIN DU SECOND EMPIRE ET LES DÉBUTS DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE DANS L'AUDE. Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude, supplément numérique au tome CXVI, 2016. Bernard Bonnery.

Note de lecture au sujet de l'abbé Boudet : *Rennes-le-Château, En quête de vérité* par André Galaup, Messages Imprimerie, mars 2012.

Michel Azens

¹ C'est l'abbé Verniolle qui sera à l'origine de la croix de mission qu'il fera élever le 16 juin 1872 à Antugnac, au local appelé *Clauzet de Dessous*, en présence d'un missionnaire diocésain et des curés de La Serpent, de Montazels, de Rennes-le-Château, de Serres, de Luc-sur-Aude, d'Espérazza et de Fa. Après son départ d'Antugnac, c'est Bérenger Saunière qui en assurera l'intérim durant une année.